

Communiqué de presse

Ajustement de la carte scolaire du département de la Lozère

Montpellier, le 11 mars 2025

Le projet de carte scolaire pour la prochaine rentrée a été présenté ce mardi 11 mars en CDEN (conseil départemental de l'Éducation nationale, co-présidé par le Préfet et le Président du Conseil départemental). Divers ajustements ont été intégrés au projet initial à la suite du dialogue et des échanges conduits par Sophie BEJEAN, Rectrice de l'académie de Montpellier, Rectrice de la région académique Occitanie et Chancelière des Universités et David RAYMOND, Directeur académique des Services de l'Éducation nationale (DASEN) de la Lozère, avec l'ensemble des élus et des représentants des personnels.

Lors de sa rencontre avec les élus le 14 février dernier, la Rectrice Sophie BEJEAN a en effet souhaité écouter les préoccupations des élus et acteurs locaux. Elle a souligné que le département de la Lozère bénéficie d'un engagement fort de l'Éducation nationale. Celui-ci se traduit par un encadrement particulièrement favorable de 14 élèves par classe en moyenne, bien meilleur que la moyenne nationale des écoles rurales éloignées (20 élèves par classe) ou des écoles rurales périphériques (22 élèves par classe). Depuis plusieurs années, les services académiques ont veillé à améliorer ce taux d'encadrement, qui devrait atteindre 10,71 enseignants pour 100 élèves à la prochaine rentrée. Ce niveau, presque deux fois supérieur à celui des autres départements de l'académie, illustre la priorité accordée à l'éducation dans le département de la Lozère.

Comme elle s'y était engagée, la Rectrice a ensuite demandé au DASEN de procéder à des ajustements sur certains points du projet initial, après une analyse approfondie de la situation de chaque commune concernée.

Ainsi, le projet de carte scolaire présenté en CDEN a permis de revoir certaines situations afin de :

- maintenir les classes à Saint-Michel-de-Dèze pour accompagner la mise en place d'un regroupement pédagogique intercommunal (RPI) qui permettra de sécuriser l'offre scolaire malgré une baisse continue des effectifs ;
- conserver les classes à Pont-de-Montvert, en raison de l'ajustement de la prévision des effectifs et des nouvelles constructions résidentielles qui devraient permettre une stabilisation des effectifs ;
- préserver les classes à Saint-Flour-de-Mercoire, en tenant compte des enjeux territoriaux liés à la présence de professionnels de santé et pour laisser davantage de temps aux communes concernées de s'engager sur un projet de RPI ;
- maintenir les classes de l'école maternelle de Saint-Chély-d'Apcher, au regard des récentes évolutions démographiques signalant une augmentation des effectifs.

CONTACT PRESSE

Région académique Occitanie

communication@ac-montpellier.fr

Marion Redwitz, directrice de la communication : 04 67 91 45 08 / Port. : 06 10 31 51 71

Elise Garcia, directrice adjointe de la communication : 04 67 91 48 03 / Port : 06 86 16 42 09

Par ailleurs, la DSDEN mettra en place un accompagnement pédagogique spécifique pour les écoles de Barre-des-Cévennes, Saint-Amans/Monts-de-Randon ainsi qu'à l'école de Peyre-en-Aubrac/Sainte-Colombe-de-Peyre.

Le DASEN réexaminera la situation des écoles de Barre-des-Cévennes et de Saint-Amans/Monts-de-Randon au regard de l'évolution des effectifs et d'un éventuel projet de regroupement d'écoles.

Parallèlement, le département de la Lozère bénéficiera de 5 ouvertures de classe :

- à Vialas,
- Villefort,
- Nasbinals,
- Bédouès-Cocurès et
- La Bastide-Puylaurent
- ainsi que de la création d'un poste d'enseignant en unité pédagogique pour élèves allophones arrivants (UPE2A) pour les élèves allophones sur les secteurs de Marvejols et de Saint-Chély-d'Apcher.

« Ces évolutions traduisent notre volonté d'un dialogue ouvert et constructif avec l'ensemble des élus et des acteurs du territoire. » a déclaré David RAYMOND, Directeur académique des Services de l'Éducation nationale (DASEN) de la Lozère. Cette réflexion collective est par ailleurs menée et structurée au sein de l'Observatoire des dynamiques rurales, placé sous la présidence du Préfet et du DASEN. Un cadre essentiel dans lequel les élus du territoire sont invités à s'engager pleinement, afin de prendre part à la co-construction de l'avenir de l'offre éducative en Lozère.

L'Éducation nationale participe ainsi activement et positivement aux problématiques d'aménagement du territoire, en tenant compte des évolutions démographiques et des besoins spécifiques des territoires ruraux. Son action vise à assurer un équilibre entre maintien du maillage scolaire et adaptation des ressources, dans un souci permanent d'accompagner l'attractivité du département et la qualité de vie de ses habitants.

Cette dynamique se manifeste également par le développement de nouvelles offres de formation en Lozère, du lycée à l'université. Depuis la rentrée 2024, l'ouverture de l'option "Ambition Études Santé" au lycée Émile Peytavin de Mende offre aux lycéens de nouvelles perspectives en termes d'orientation et d'insertion professionnelle, tout en contribuant à lutter contre la déprise médicale. Par ailleurs, les services académiques accompagnent le développement de l'offre universitaire, en renforçant les partenariats avec l'Université de Nîmes et en mobilisant des moyens supplémentaires pour soutenir ces formations.

« Soutenir la ruralité et répondre aux besoins nouveaux exige de penser collectivement, Etat et collectivités, une école rurale de qualité. C'est la raison pour laquelle nous améliorons encore cette année le taux d'encadrement des élèves. Nous pouvons nous féliciter du dialogue avec les élus et les représentants du personnel. Ce dialogue a permis de déboucher sur une carte scolaire dynamique qui permet d'ouvrir des classes là où cela est nécessaire, de veiller à un maillage territorial adapté, et d'accompagner les élèves à besoins particuliers. », a réaffirmé la Rectrice Sophie BEJEAN.

CONTACT PRESSE

Région académique Occitanie

communication@ac-montpellier.fr

Marion Redwitz, directrice de la communication : 04 67 91 45 08 / Port. : 06 10 31 51 71

Elise Garcia, directrice adjointe de la communication : 04 67 91 48 03 / Port : 06 86 16 42 09